Département du Bas-Rhin Arrondissement de Molsheim

COMMUNE DE WILDERSBACH

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 1er MARS 2022

Nombre des conseillers élus en fonction : 11

Sous la présidence initiale de M. Jacques MICHEL, Maire

Le Conseil municipal de WILDERSBACH s'est réuni en séance ordinaire à 19 h dans la salle de la mairie le 1er mars 2022 sur convocation adressée par le Maire le 23 février 2022.

Etaient présents : M. BLANCHARD Laurent ; M. BAUER Christophe ; M. HALTER Etienne ; M. ISSELE Christian ; M. FISCHER Benjamin; M. JACQUOT Daniel: Mme LUDWIG Michèle : M. MARCK Maxime : M. MATHIS Jean-

Marc: M. MICHEL Jacques: Mme TAGLANG Gabrielle.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 1er FEVRIER 2022 : Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 1er février 2022 est approuvé à l'unanimité.

COMPTES ADMINISTRATIFS DE L'EXERCICE 2021: Vérifié par le Conseil Municipal sous la présidence du 1er adjoint, le maire s'étant retiré au moment du vote, les Comptes Administratifs des budgets principal et de l'Eau de l'exercice 2021 ont été approuvés à l'unanimité, ceux-ci se clôturant comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

- Excédent de fonctionnement de clôture 92 450,51 Euros

- Excédent d'investissement de clôture

182 611,56 Euros soit excédent global de clôture 275 062,07 Euros

BUDGET EAU

- Excédent d'exploitation de clôture

7 342,50 Euros

- Déficit d'investissement de clôture

- 2 611,13 Euros

soit excédent global de clôture 4 731,37 Euros

TARIFS DE LA REDEVANCE EAU DE L'ANNÉE 2022 : Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs de facturation des redevances eau pour l'année 2022 (bases de relevés effectués du 01/10/2021 au 30/09/2022), comme suit, tarifs inchangés par rapport au tarif 2021 :

- Taxe fixe annuelle : 60,00 euros
- Tarif au m3: 1,35 euros
- Taxe fixe annuelle de location de compteur : 10,00 euros.

AGREMENT DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION DE CHASSE DU MERCAHON - MODIFICATIONS : Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu la nouvelle proposition de liste d'associés transmis par M. le Président de l'Association de Chasse du Mercahon, rendue nécessaire suite au départ de Madame Véronique MESOT, Monsieur Hugues DOMMANGE, Monsieur Adrien KNECHT et Monsieur Anthony MATTERN ainsi que Messieurs Jean-Noël BRAUN et Bernard VERDUN, garde-chasse agréé ; et à l'adhésion en qualité de Membre-Associé de Monsieur Christian SCHMITT ;

Approuve les personnes suivantes en qualité de membres associés de l'Association de Chasse du Mercahon M. BONNORD Laurent, M. DALVAI Philippe, M. KAPPS Hubert, M. KNITTEL Thierry, M. REGENASS Bernard, M. REUTHER Pierre, M. SCHMIDT Michaël, M. SCHMITT Christian, M. ZUND Pitt.

Le garde-chasse bénévole assermenté est Monsieur SCHNEIDER Frédéric.

ADHESION DEFINITIVE AU SYNDICAT MIXTE DES GARDES CHAMPETRES INTERCOMMUNAUX : Le Conseil Municipal approuve les statuts du Syndicat Mixte de Gardes Champêtres Intercommunaux, confirme son adhésion au dit Syndicat Mixte qui a pour objet l'utilisation en commun de Gardes Champêtres Intercommunaux en vue de permettre la surveillance et la protection des espaces naturels sur le territoire des communes adhérentes et désigne M. Jacques MICHEL comme représentant titulaire et M. Jean-Marc MATHIS comme représentant suppléant de la commune au Comité Syndical du Syndicat Mixte.

EMPLOIS AIDANTS PREMIERES HEURES :Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'étudier la possibilité d'accueillir un emploi aidant sur 1 an à compter du mois de mai 2022. Une réunion sera organisée pour identifier les besoins au sein de la commune et définir une fiche de poste en relation avec la coordinatrice du projet « emplois aidants ».

MISE A DISPOSITION DE L'ETABLE COMMUNALE GEREE PAR L'AFP A L'ASSOCIATION « SCENES SAUVAGES » : Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise la mise à disposition de l'étable communale à l'Association « Scènes Sauvages », à titre gracieux du 30 mai au 3 juillet 2022; avec option pour la dernière semaine en raison de la fenaison ;ainsi que la mise à disposition du site du Chenot (Stade, placette et chalet) le week-end des 2 et 3 juillet 2022, M. Christophe BAUER est chargé de la gestion du dossier avec l'Association « Scènes Sauvages »,

COMMUNICATIONS, DIVERS

- A: <u>Urbanisme</u>: Le Maire informe les membres du conseil qu'une dérogation relative aux distances à respecter a été exceptionnellement accordée pour les travaux d'isolation de la maison 156 Rue de l'Eglise.
- B: Travaux à prévoir à l'Eglise: Suite à la dernière visite annuelle de l'entreprise BODET, le battant de la cloche doit être remplacé. Le devis se monte à 1 445 €. Michèle LUDWIG se charge de soumettre ce devis au conseil presbytéral de la Paroisse pour une éventuelle participation financière.

- C: Elections Présidentielles et Législatives : Les Présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril ; les législatives les 12 et 19 juin 2022. Les élus indiquent leurs créneaux de disponibilité afin d'organiser le tableau des permanences pour ces dates
 - **D**: Fraternité: La subvention DETR pour l'aménagement extérieur du parvis est refusée.
 - E: Site internet communal: Maxime Marck indique que la mise en place du site est en cours de construction.
- F: Ecole: Le Maire informe qu'une demande de dérogation scolaire sera validée dans les prochains jours. Faute de solution de garde méridienne, deux enfants du village, dont la famille vient de s'installer il y a peu, vont guitter le RPI. Gabrielle TAGLANG donne l'alerte sur le départ des enfants sur les 3 communes, sans compter quelques démissions de fonctions des assistantes maternelles du secteur. Les membres du conseil demandent à ce que cette situation soit mise en réflexion lors d'un prochain conseil d'école.
- G: Solidarité Ukraine: Le Maire informe que les services préfectoraux centralisent les personnes qui pourraient proposer un hébergement.
- H: Info Cinéma déplacé dans les communes : Le Maire indique que Jean DUBOIS a déposé une demande de subvention pour l'achat du matériel. Celui-ci contactera les communes par la suite pour fixer le calendrier.
- I : Communauté de Communes : Maxime MARCK rend compte des dernières réunions dans le cadre de ses fonctions de référent Jeunesse :
- La caravane de l'animation renouvelle sa tournée cet été, des jeunes seront recrutés pour animer en jobs d'été. La caravane animera notre commune le 6 juillet prochain.
- Une course de caisse à savon est organisée à Russ. L'organisation d'un groupe représentant chaque commune serait un défi intéressant.

J: Manifestations:

- La Ferme de la Perheux organise un Salon le weekend des 5 et 6 mars 2022.
- La sortie annuelle « une rose, un espoir » est organisée le samedi 30 avril 2022. La circulation des motards sur la RD sera autorisée par le Maire.
- La ChampduF' aura lieu les 2 et 3 juillet cette année.

Le Maire Jacques MICHEL.

